

Collection des **rapports officiels**

**Rapport au ministre
de la Fonction publique, de la Réforme
de l'État et de l'Aménagement du territoire**

Moderniser l'État : le cas de l'Ena

***Commission sur la réforme de l'Ena
et la formation des cadres supérieurs
des fonctions publiques présidée par
Yves-Thibault de Silguy***

La **documentation** Française



L'État change mais les fonctionnaires demeurent et l'Ena résiste. Dès lors, le système de sélection et de formation des hauts fonctionnaires répond-il aux besoins actuels et futurs de l'administration et de la société françaises ? Pour répondre à cette question, le ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de l'Aménagement du territoire a confié à Yves-Thibault de Silguy, ancien membre de la Commission européenne, la présidence d'une commission ayant pour mission de « proposer les axes d'une réforme ambitieuse de l'École nationale d'administration », sans préjugé ni *a priori*.

Dans son rapport, la commission dresse un constat sans concession et analyse trois voies de réforme possible :

- la suppression de l'Ena ;
- une réforme en profondeur dans le cadre du « monopole bilatéral » actuel (une voie de passage obligé : l'Ena ; un seul employeur à la sortie de l'École : l'État) ;
- l'insertion de l'Ena dans le système concurrentiel de formation au niveau international et l'organisation de la concurrence dans l'accès à la haute fonction publique par la création, à côté de l'Ena, d'un concours de recrutement aux mêmes emplois (ouvert aux étudiants, aux fonctionnaires et aux cadres du secteur privé). La commission marque sa préférence pour ce troisième scénario.

La commission présente les conditions de réussite de toute réforme du recrutement et de la formation de l'encadrement administratif supérieur, quelle que soit la solution retenue : notamment le regroupement de l'École sur un seul site (à Strasbourg), le rapprochement de la formation des administrateurs de l'État et des collectivités locales, l'ouverture internationale et européenne et le renforcement de la formation permanente.

Ces propositions, qui forment un ensemble cohérent, sont novatrices et audacieuses : elles remettent en cause des habitudes et des tabous. Mais les enjeux de la réforme sont essentiels : maintenir l'attractivité de la haute administration dans les vingt-cinq prochaines années.

9 782110 054166

